

Elève : Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Classe : _____

L'inscription à la Demi –Pension, ne se sera possible que si vous êtes à jour de vos paiements précédents.

Pour la nouvelle année scolaire, les frais de demi-pension sont forfaitaires et calculés sur la base de 36 semaines.

La facturation est établie selon le découpage suivant :

- 1er trimestre : août/décembre
- 2ème trimestre : janvier/mars
- 3ème trimestre : avril/juillet

Tout trimestre entamé est dû dans sa totalité. Aucun changement de régime ne pourra se faire, sauf cas exceptionnel dûment justifié par les parents au Service de Gestion de l'Intendance.

L'élève mange t-il :

BŒUF : oui non

PORC : oui non

CABRI : oui non

Signature du responsable

Date

Le règlement global intérieur de la demi-pension est porté à la connaissance des familles par l'intermédiaire du carnet de liaison et de l'environnement numérique.

Elève : Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Classe : _____

L'inscription à la Demi –Pension, ne se sera possible que si vous êtes à jour de vos paiements précédents.

Pour la nouvelle année scolaire, les frais de demi-pension sont forfaitaires et calculés sur la base de 36 semaines.

La facturation est établie selon le découpage suivant :

- 1er trimestre : août/décembre
- 2ème trimestre : janvier/mars
- 3ème trimestre : avril/juillet

Tout trimestre entamé est dû dans sa totalité. Aucun changement de régime ne pourra se faire, sauf cas exceptionnel dûment justifié par les parents au Service de Gestion de l'Intendance.

L'élève mange t-il :

BŒUF : oui non

PORC : oui non

CABRI : oui non

Signature du responsable

Date

Le règlement global intérieur de la demi-pension est porté à la connaissance des familles par l'intermédiaire du carnet de liaison et de l'environnement numérique.